

Synthèse du rapport de la DSP SOMIMAR – MIN ARNAVAUX

La SOMIMAR est une SA d'économie mixte qui avait pour objet à sa création la construction du MIN et l'exploitation de ce Marché implanté sur le site des Arnavaux dédié au marché des fruits et légumes.

La Ville de Marseille a confié cette mission à la SOMIMAR par convention 73/53 en date du 18/12/1972 pour une durée de 30 ans (4/4/2003).

2 avenants ont prolongé la durée de la mission :

- L'avenant n°5 du 10 décembre 1985 prenant en compte l'importance des investissements à réaliser et la nécessité d'étaler les amortissements a prolongé la convention de 10 ans (4/4/2013) ;
- L'avenant n°6 du 5 octobre 1987, reportait la fin de la convention au 4 /4/2037 pour permettre la réalisation et l'amortissement d'une nouvelle unité industrielle sur le site.

Compte-rendu technique

Les travaux de la L2 se poursuivent avec ses conséquences sur le fonctionnement du MIN.

Les travaux de construction de nouveaux bâtiments ont été engagés pour repositionner d'ici fin 2016 des entreprises dans l'emprise de la bande L2.

La nouvelle déchèterie a été mise en service en septembre 2015.

L'étude du fonctionnement de la déchèterie avec l'aide des services de la Communauté Urbaine, a montré que les apports extérieurs représentaient 55% du gisement.

Pour mettre un terme, une nouvelle tarification des déchets a été imposée.

Une deuxième étude a été lancée pour accompagner la SOMIMAR dans les mesures à mettre en place pour l'organisation de la collecte et du traitement des déchets.

Compte-rendu financier

Le chiffre d'affaires total de l'année 2015 s'élève à 4 235 k€, soit en hausse de 0,4% par rapport à 2014.

La valeur ajoutée demeure stable comparativement à 2014, à 2 197 k€ (2 195 k€ en 2014).

L'Excédent brut d'exploitation a diminué quant à lui de 40 %, ce qui s'explique par une augmentation des charges de personnel dû principalement aux indemnités de départ à la retraite d'un salarié.

La rentabilité d'exploitation brute (EBE/CA) en 2015 a baissé atteignant 4,8% contre 8,1% en 2014.

Les reprises sur amortissements et transferts de charges ainsi que la stabilisation des dépenses de nettoyage ont permis d'augmenter le résultat net 2015 à hauteur de 21 423 euros contre 6 555 euros en 2015.